

2025-2026

## CAHIER DE L'ÉTUDIANT(E)

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue



**ROUYN-NORANDA**

**144.A1**

**TECHNIQUES DE PHYSIOTHÉRAPIE**

*Ce cahier de programme de l'étudiant(e) ainsi que les plans de cours sont des documents officiels. Il est important de les consulter tout au long de vos études et de les conserver pour s'y référer ultérieurement. Ces documents sont essentiels pour témoigner de la formation que vous avez reçue, notamment si vous changez de programme ou de cégep.*

***Ce document s'adresse à :***

Étudiant(e)s du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue  
inscrits au programme d'études *Techniques de physiothérapie*.

***Ce document a été réalisé par :***

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue  
425, boulevard du Collège  
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E5

Téléphone : 819 762-0931  
Sans frais : 1 866 234-3728  
Télécopieur : 819 762-2071

Site Web : [www.cegepat.qc.ca](http://www.cegepat.qc.ca)

***Mise à jour :***

Direction des études  
2025-03-17

## Table des matières

<b>LES PROGRAMMES D'ÉTUDES COLLÉGIALES</b> .....	<b>4</b>
VISÉES DE LA FORMATION COLLÉGIALE .....	4
COMPÉTENCES COMMUNES DE LA FORMATION COLLÉGIALE .....	4
<b>LA FORMATION GÉNÉRALE</b> .....	<b>5</b>
<b>LES BUTS DU PROGRAMME</b> .....	<b>11</b>
<b>LA FINALITÉ DU PROGRAMME</b> .....	<b>12</b>
<b>CONDITION D'ADMISSION AU PROGRAMME</b> .....	<b>12</b>
<b>LE PROFIL DE LA PERSONNE DIPLÔMÉE</b> .....	<b>13</b>
<b>LA GRILLE DE COURS DU PROGRAMME</b> .....	<b>14</b>
<b>LE LOGIGRAMME DES COURS</b> .....	<b>16</b>
<b>LA FORMATION SPÉCIFIQUE EN TECHNIQUES DE PHYSIOTHÉRAPIE</b> .....	<b>17</b>
<b>CONDITIONS D'OBTENTION DU DIPLÔME</b> .....	<b>22</b>
L'ÉPREUVE SYNTHÈSE DE PROGRAMME (ESP).....	22
<b>ANNEXE I</b> .....	<b>23</b>
TABLE DE CORRESPONDANCE EN FORMATION GÉNÉRALE.....	23
<b>ANNEXE II</b> .....	<b>25</b>
TABLE DE CORRESPONDANCE EN FORMATION SPÉCIFIQUE .....	25

## Bienvenue en Techniques de physiothérapie au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue

Le programme de *Techniques de physiothérapie* du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue est un programme d'études technique qui mène à l'obtention du diplôme d'études collégiales (DEC) en *Techniques de physiothérapie*. Comme tout programme d'études collégiales, il est constitué d'une partie de formation générale et d'une partie de formation spécifique. La formation générale comprend des cours de français, de philosophie, d'anglais et d'éducation physique ainsi que des cours complémentaires, partagés par les étudiant(e)s de tous les programmes. La formation spécifique comprend l'ensemble des cours propres à votre programme.

Ce cahier décrit le programme d'études dans lequel vous vous engagez. Il en présente les buts et en décrit les cours. Des tableaux — grille de cours, tables de correspondance — et un logigramme vous permettent de comprendre comment votre programme d'études est organisé.

Conservez ce cahier, il vous sera utile tout au long de vos études.

Aux nouvelles étudiantes et nouveaux étudiants,

Au sein du département de physiothérapie, chaque journée offre une opportunité passionnante d'acquérir des compétences d'intervention et de rééducation en mettant les étudiants en action tout au long de leur parcours. Vous serez guidé à travers des cours et des stages pratiques pour travailler avec vos clients vers la santé et le bien-être grâce à une compréhension approfondie du fonctionnement du corps humain et des techniques enseignées.

Dans cette discipline, votre autonomie et votre initiative sont essentielles. Vous aurez l'opportunité de développer votre propre expertise, de prendre des décisions éclairées et d'adapter vos approches pour répondre aux besoins uniques de chaque personne.

Votre capacité d'analyse sera votre meilleur allié pour évaluer et intervenir grâce à un plan de traitement et des exercices personnalisés, permettant ainsi à vos clients de reprendre leurs activités et de retrouver leur qualité de vie.

Bienvenue dans le monde dynamique de la physiothérapie, où chaque interaction est une chance de faire une différence positive dans la vie des autres.

*L'équipe des enseignant(e)s*

## Les programmes d'études collégiales<sup>1</sup>

L'enseignement collégial fait suite aux cycles de la scolarité obligatoire du primaire et du secondaire. Il prépare à exercer une profession sur le marché du travail ou à poursuivre des études universitaires. Les programmes d'études relèvent du Ministère, les établissements d'enseignement collégial en assurant la mise en œuvre.

Le programme d'études constitue le cadre de référence à l'intérieur duquel l'élève s'engage à apprendre une profession ou à poursuivre des études universitaires, en acquérant les compétences visées. Pour le personnel enseignant, le programme définit des objectifs de formation et il délimite leur portée.

### Visées de la formation collégiale

Trois visées de formation, auxquelles sont associées cinq compétences communes, caractérisent tous les programmes d'études collégiales, soit :

- Former l'étudiant(e) à vivre en société de façon responsable;
- Amener l'étudiant(e) à intégrer les acquis de la culture;
- Amener l'étudiant(e) à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture au monde.

### Compétences communes de la formation collégiale

Les compétences communes sont associées aux visées de la formation collégiale. Elles contribuent à préparer adéquatement l'étudiant(e) à la vie personnelle et professionnelle.

- Résoudre des problèmes;
- Exercer sa créativité;
- S'adapter à des situations nouvelles;
- Exercer son sens des responsabilités;
- Communiquer.

---

<sup>1</sup> Extrait du Devis ministériel du programme *Techniques de physiothérapie* (144.A1), 2021

## La formation générale

Les programmes d'études conduisant au diplôme d'études collégiales sont constitués de deux composantes qui contribuent, mutuellement, à la formation de l'élève : la formation spécifique et la formation générale. En ce sens, les connaissances, les habiletés et les attitudes transmises par une composante du programme d'études sont valorisées et, dans la mesure du possible, réinvesties dans l'autre composante. La formation générale fait partie intégrante de chaque programme d'études et, dans une perspective d'approche programme, elle s'articule autour de la formation spécifique en favorisant la mise en valeur des compétences nécessaires à l'ensemble des programmes d'études.

### Formation générale commune et propre

Les composantes de la formation générale commune et propre contribuent au développement de douze compétences, associées aux trois visées de la formation collégiale :

- Pour la visée « former la personne à vivre en société de façon responsable » :
  - Faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions;
  - Faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique;
  - Adopter des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir;
  - Poursuivre le développement d'un mode de vie sain et actif;
  - Assumer ses responsabilités sociales.
  
- Pour la visée « amener la personne à intégrer les acquis de la culture » :
  - Reconnaître l'influence de la culture et du mode de vie sur la pratique de l'activité physique et sportive;
  - Reconnaître l'influence des médias, de la science ou de la technologie sur la culture et le mode de vie;
  - Analyser des œuvres ou des textes en philosophie ou en *humanities* issus d'époques ou de courants d'idées différents;
  - Apprécier des œuvres littéraires, des textes ou d'autres productions artistiques issus d'époques ou de courants d'idées différents.
  
- Pour la visée « amener la personne à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture au monde » :
  - Améliorer sa communication dans la langue seconde;
  - Maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation;
  - Parfaire sa communication orale et écrite dans la langue d'enseignement.

## Français, langue d'enseignement et littérature

L'étudiant(e) qui a atteint les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, peut rendre compte,

- Sur le plan des connaissances :
  - Des caractéristiques des genres et de certains courants littéraires;
  - Des procédés littéraires et langagiers, et de leur contribution au projet d'un texte;
  - Des formes de représentations du monde attachées à des œuvres et à des époques;
  - De certaines caractéristiques de l'influence des médias dans diverses situations de communication;
  - De l'héritage culturel québécois et de ses résonances dans le monde actuel.
  
- Sur le plan des habiletés :
  - De sa capacité d'appréciation de la littérature comme moyen de compréhension du monde et comme manifestation esthétique;
  - De son aptitude à analyser et à expliquer des textes littéraires ainsi que d'autres types de discours et à en rendre compte par écrit de façon structurée, cohérente et dans une langue correcte;
  - De sa capacité à organiser logiquement sa pensée et son discours en fonction d'une intention;
  - De sa maîtrise des règles de base du discours et de l'argumentation, notamment sur le plan de la pertinence, de la cohérence et de la suffisance en matière de qualité et de quantité.
  
- Sur le plan des attitudes :
  - De sa prise de conscience de l'importance de la langue d'enseignement pour tous les domaines du savoir;
  - De sa responsabilisation par rapport à ses apprentissages;
  - De son ouverture à d'autres cultures et au monde par la lecture d'œuvres littéraires;
  - De sa capacité à saisir les enjeux sociaux par l'analyse de diverses représentations du monde;
  - De son respect de l'éthique, notamment à l'égard de la propriété intellectuelle;
  - De son autonomie et de sa créativité par différents types de productions.

## Philosophie

L'étudiant(e) qui a atteint les objectifs de la formation générale en philosophie peut rendre compte,

- Sur le plan des connaissances :
  - Des thèmes, des œuvres et des courants majeurs de la culture philosophique issus d'époques différentes;
  - Des caractéristiques du discours philosophique au regard des autres discours présents dans la société actuelle, notamment les discours scientifique et religieux;

- Des concepts clés, des principes et des théories nécessaires à la réflexion philosophique et critique sur les enjeux de l'existence humaine et de son rapport au monde, ainsi que sur l'éthique et le politique;
- Des règles de la logique et de l'argumentation en philosophie, notamment la pertinence, la cohérence et la suffisance;
- Des outils méthodologiques.
- Sur le plan des habiletés, de son aptitude :
  - Au questionnement, à la problématisation, à la conceptualisation, au jugement, au raisonnement, à l'argumentation, à l'analyse, à l'appréciation, à la capacité à synthétiser, à la comparaison et à l'approfondissement des idées;
  - À la proposition de jugements critiques, théoriques et pratiques, en tenant compte de principes généralisables;
  - À l'utilisation des connaissances philosophiques dans le déploiement d'une réflexion autonome;
  - À l'application de ses connaissances et de ses jugements théoriques à des problèmes philosophiques et à l'analyse de situations actuelles;
  - À la discussion et au jugement de façon rationnelle, tant oralement que par écrit, dans le respect des règles de la logique et de l'argumentation philosophique;
  - Au développement d'une réflexion critique sur différents sujets, dont l'impact des médias sur les comportements et les façons de penser;
  - À la communication de ses idées de manière claire et cohérente, à l'oral comme à l'écrit;
  - À l'adoption d'un regard critique sur ses productions afin d'en percevoir les particularités et les forces, et d'en corriger les faiblesses tant sur le plan des idées que sur celui de la langue;
  - À un retour réflexif sur soi, ses savoirs et son agir afin d'élaborer sa pensée et d'orienter son action.
- Sur le plan des attitudes, de sa valorisation :
  - De la raison et du dialogue pour apprécier toute question;
  - De la réflexion critique;
  - De l'usage correct de la langue pour l'expression de sa pensée;
  - De l'actualité et de la pertinence du questionnement philosophique sur les enjeux sociaux contemporains;
  - Des idées et de leur histoire;
  - De l'exercice de la réflexion sur le plan de l'universel;
  - De la nécessité d'entretenir une vie intellectuelle;
  - De l'ouverture d'esprit, de la créativité, de l'autonomie dans sa pensée et ses actions;
  - De la responsabilité individuelle et citoyenne.

## Anglais, langue seconde

L'étudiant(e) qui a atteint les objectifs de la formation générale en anglais, langue seconde, peut rendre compte,

- Sur le plan des connaissances :
  - Du vocabulaire nécessaire pour faire des études supérieures ou s'intégrer au marché du travail;
  - De différentes techniques de lecture nécessaires pour faire des études supérieures ou s'intégrer au marché du travail;
  - De la structure et de la forme de différents documents relatifs aux études supérieures ou au marché du travail;
  - De différentes sources de référence fiables rédigées en anglais;
  - Des éléments de la culture du monde anglophone.
  
- Sur le plan des habiletés :
  - De sa capacité à communiquer clairement en respectant le code grammatical de la langue anglaise et les règles de base du discours, c'est-à-dire que la communication est cohérente, que les idées sont pertinentes dans le contexte (auditoire cible, intention) et qu'on y trouve un nombre suffisant d'idées précises pour accomplir la tâche;
  - De sa capacité à communiquer de façon structurée et rationnelle dans des situations dont le degré de complexité correspond à celui des études supérieures ou du marché du travail;
  - De sa capacité d'obtenir et d'utiliser de manière appropriée de l'information pertinente provenant de sources fiables en langue anglaise;
  - De sa capacité d'établir des rapports sociaux et professionnels en anglais;
  - De sa capacité d'accéder à la culture anglophone;
  - De sa capacité d'intégrer, dans une communication en anglais, les connaissances et les habiletés acquises dans l'ensemble de sa formation collégiale.
  
- Sur le plan des attitudes :
  - De sa perception du rôle de l'anglais dans son domaine d'études;
  - De son ouverture à différents aspects de la culture anglophone;
  - De son souci de s'exprimer et d'agir de façon éthique, en particulier sous l'angle du respect dans ses propos, dans ses attitudes en situation d'interaction ou dans l'usage de sources;
  - De son souci d'utiliser des stratégies de retour réflexif sur ses productions.

## Éducation physique

L'étudiant(e) qui a atteint les objectifs de la formation générale en éducation physique pourra rendre compte,

- Sur le plan des connaissances :
  - Des notions et des concepts issus de recherches scientifiques et de leur application méthodique à des activités physiques ou sportives;
  - Des liens entre les habitudes de vie, l'activité physique, la condition physique et la santé;

- Des moyens d'évaluer ses capacités et ses besoins par rapport à des activités facilitant l'amélioration de sa condition physique et de sa santé;
  - Des règles, des techniques et des conditions de pratique d'un certain nombre d'activités physiques ou sportives;
  - Des principaux facteurs socioculturels qui influencent la pratique durable de l'activité physique.
- Sur le plan des habiletés :
    - De sa capacité à faire un relevé initial de ses habiletés, de ses attitudes et de ses besoins;
    - De sa capacité à choisir des activités physiques tenant compte de ses facteurs de motivation, de ses possibilités d'adaptation à l'effort et de ses besoins de changements;
    - De sa capacité à appliquer les règles et les techniques d'un certain nombre d'activités physiques en vue d'une pratique régulière et suffisante;
    - De sa capacité à formuler des objectifs réalistes, mesurables, motivants et de les situer dans le temps.
    - De sa capacité à raffiner la maîtrise de techniques et de stratégies de base associées aux activités physiques;
    - De sa capacité à évaluer ses habiletés, ses attitudes et ses progrès, afin d'adapter ses moyens ou ses objectifs à la pratique d'activités physiques;
    - De sa capacité à maintenir ou à augmenter, de façon personnelle et autonome, son niveau de pratique d'activité physique ainsi que sa condition physique pour développer un mode de vie sain et actif;
    - De sa capacité à faire preuve de créativité dans le contexte d'activités physiques;
    - De sa capacité à communiquer ses choix d'activités physiques de façon claire et argumentée.
  - Sur le plan des attitudes :
    - De sa conscience de l'importance de pratiquer, de façon régulière et suffisante, l'activité physique pour améliorer sa condition physique;
    - De sa conscience des principaux facteurs qui l'encouragent à pratiquer davantage l'activité physique;
    - De sa conscience de l'importance d'évaluer et de respecter ses capacités d'adaptation à l'effort ainsi que les conditions de pratique d'une activité physique avant de s'y engager;
    - De sa valorisation, par les connaissances acquises et la pratique de l'activité physique, de la confiance en soi, de la maîtrise de soi, du respect et de la compréhension de l'autre, ainsi que de l'esprit de coopération;
    - De son sens de l'éthique en respectant les règles de conduite dans ses comportements et ses attitudes pendant la pratique d'activités physiques ou sportives;
    - Du respect des différences individuelles et culturelles, de même que de l'environnement dans lequel se déroulent les activités physiques ou sportives;
    - De son appréciation de la valeur esthétique et ludique de l'activité physique;

- De son intégration des valeurs suivantes : discipline, effort, constance et persévérance;
- De son encouragement à considérer, comme valeur sociale, la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.

### **Formation générale complémentaire**

La formation complémentaire permet à l'étudiant(e) de compléter sa formation par des activités d'apprentissage choisies dans une perspective d'équilibre et de complémentarité par rapport à la formation spécifique de son programme d'études. Elle comprend deux cours au choix de l'étudiant(e) parmi six domaines :

- Sciences humaines
- Culture scientifique et technologique
- Langue moderne
- Langage mathématique et informatique
- Art et esthétique
- Problématiques contemporaines

## Les buts du programme

La composante de formation spécifique du programme d'études *Techniques de physiothérapie* vise à :

- rendre l'élève efficace dans l'exercice d'une profession, soit :
  - lui permettre, dès l'entrée sur le marché du travail, de jouer les rôles, d'exercer les fonctions et d'exécuter les tâches et les activités en lien avec sa profession,
  - lui permettre d'évoluer adéquatement dans un milieu de travail – ce qui implique des connaissances et des habiletés techniques et technologiques en matière de communication, de résolution de problèmes, de prise de décisions, d'éthique, de santé et de sécurité, etc.;
- favoriser l'intégration de l'élève à la vie professionnelle, soit lui faire connaître :
  - le marché du travail en général ainsi que le contexte particulier de la profession choisie,
  - ses droits et ses responsabilités comme travailleuse ou travailleur;
- favoriser l'évolution de l'élève et l'approfondissement de savoirs professionnels, soit lui permettre :
  - de développer son autonomie et sa capacité d'apprendre ainsi que d'acquérir des méthodes de travail,
  - de comprendre les principes sous-jacents aux techniques et aux technologies appliquées,
  - de développer sa faculté d'expression, sa créativité, son sens de l'initiative et son esprit d'entreprise,
  - d'adopter des attitudes essentielles à son succès professionnel, de développer son sens des responsabilités et de viser l'excellence;
- favoriser la mobilité professionnelle de l'élève, soit lui permettre :
  - d'adopter une attitude positive à l'égard des changements,
  - de se donner des moyens pour gérer sa carrière.

## La finalité du programme

Le programme *Techniques de physiothérapie* vise à former des technologues en physiothérapie.

Dans le cadre légal de l'exercice de la profession, la fonction de travail des technologues en physiothérapie consiste, à la suite de l'analyse de dossiers, à planifier des modalités d'intervention évaluatives et thérapeutiques, à appliquer des traitements et à évaluer de façon constante la condition des personnes qui suivent ces traitements dans le but de maintenir, d'améliorer ou de rétablir les capacités physiques ou fonctionnelles de ces personnes.

Les technologues en physiothérapie devront plus particulièrement exécuter les tâches suivantes : prendre connaissance des renseignements inscrits aux dossiers, y compris le diagnostic médical ou l'évaluation du physiothérapeute; procéder à la collecte de données évaluatives; analyser l'information recueillie et établir des plans de traitement; appliquer des traitements; réévaluer la condition de la personne en cours de traitement et apporter des modifications si cela est nécessaire; mettre fin aux traitements et assurer le suivi au besoin; tenir à jour les dossiers. Les technologues en physiothérapie travaillent également à la prévention, à la formation et à la promotion en matière de santé dans le contexte de la physiothérapie et ils se doivent aussi d'assurer leur perfectionnement professionnel.

À ces tâches viennent s'ajouter d'autres activités connexes : effectuer des tâches administratives; collaborer avec différentes personnes – famille des usagers, autres intervenants de la santé, groupes intéressés, etc.; animer des séances de formation et d'information; intervenir dans des équipes intradisciplinaires, interdisciplinaires et multidisciplinaires; participer aux travaux de différents comités; produire du matériel didactique et autre – programmes de formation, outils de travail, accessoires, adaptations, etc.; entretenir l'équipement et le matériel.

Dans le cadre de leur fonction, les technologues en physiothérapie peuvent être appelés à traiter diverses clientèles dont les capacités fonctionnelles sont atteintes : pédiatrique, adolescente, adulte, gériatrique et psychiatrique. Viennent s'ajouter à ces catégories la clientèle sportive et les accidentés du travail et de la route. Les technologues en physiothérapie travaillent dans divers champs d'activité spécialisés : l'orthopédie, la neurologie, la rhumatologie et la gériatrie sont des domaines dans lesquels on les trouve fréquemment. À ces champs d'activité viennent notamment s'ajouter le traitement de certaines affections cutanées, celui de maladies vasculaires ou pneumologiques et la rééducation des personnes amputées. Le niveau de responsabilité des technologues en physiothérapie dépend de la catégorie d'atteinte des personnes traitées.

Les technologues en physiothérapie travaillent dans divers établissements publics et privés du secteur de la santé, qui correspondent autant à des milieux thérapeutiques qu'à des milieux de vie. Ils peuvent aussi travailler dans des centres de santé, des établissements de formation ou pour des compagnies à titre de représentants. Les technologues en physiothérapie peuvent également avoir une clientèle privée à titre de travailleurs autonomes.

Pour avoir le droit d'exercer à titre de technologue en physiothérapie, la personne doit être membre de l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec (OPPQ).

## Condition d'admission au programme

Pour être admis dans le programme *Techniques de physiothérapie*, vous devez respecter la condition d'admission suivante :

- Physique de 5<sup>e</sup> secondaire

## 144.A1

**TECHNIQUES DE PHYSIOTHÉRAPIE****LES CHAMPS D'ACTIVITÉS**

ORTHOPÉDIE

NEUROLOGIE

CARDIOLOGIE

PNEUMOLOGIE

RHUMATOLOGIE

GÉRIATRIE

**LES FONCTIONS AU QUOTIDIEN**

## 1. PRÉPARER

Relever les informations pertinentes au dossier

## 2. ÉVALUER

Procéder à la collecte de données

## 3. ANALYSER

Dresser un tableau clinique à partir des informations recueillies

## 4. PLANIFIER

Établir un plan de traitement  
Choisir les interventions

## 5. INTERVENIR

Appliquer le plan  
Rédiger des notes au dossier

## 6. RÉÉVALUER

Vérifier l'efficacité du traitement

**QUALITÉS ESSENTIELLES**

- > **RIGoureux**
- > **COMMUNICATEUR**
- > **AUTONOME**
- > **EMPATHIQUE**
- > **COLLABORATEUR**

**SECTEURS DE PRATIQUE**

La personne diplômée en *Techniques de physiothérapie* intervient auprès d'une clientèle variée et dans différents milieux.



- > Hôpital
- > Centre de réadaptation
- > Clinique privée
- > Résidence pour personnes âgées
- > Centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD)
- > Centre local de services communautaires (CLSC)

**LE CÉGEP VISE À FORMER DES PERSONNES**

RESPONSABLES,  
CULTIVÉES  
ET CRÉATIVES,  
SACHANT COMMUNIQUER DANS  
DIFFÉRENTES SITUATIONS.



La personne étudiante démontre une capacité à résoudre des problèmes et à s'adapter à des situations nouvelles tant dans la société que dans son milieu de travail ou sa vie personnelle.

Elle doit aussi développer de saines habitudes en maintenant une bonne condition physique.

Elle s'investit dans son projet de formation et participe à son rayonnement.

CAMPUS DE  
ROUYN-NORANDABOURSE  
Bourse ParcoursSTAGE EN  
EMPLOI

## LE PROFIL DE LA PERSONNE DIPLOMÉE

Le technologue en physiothérapie fait appel à son jugement clinique afin d'offrir des soins de qualité en utilisant une approche centrée sur le client et une pratique basée sur des données probantes.

Le programme forme des technologues capables de planifier des évaluations et des interventions thérapeutiques telles que l'électrothérapie, la mobilisation, la thermothérapie, l'hydrothérapie et les exercices. Ils sont formés pour appliquer des traitements et pour réévaluer la condition des personnes afin de maintenir, d'améliorer ou de rétablir les capacités physiques ou fonctionnelles des patients.

Leur niveau de responsabilité varie en fonction des catégories d'atteintes prévues à la réglementation pour la prise en charge de la clientèle. Dans ce contexte, il travaille en étroite collaboration avec le physiothérapeute et les autres professionnels et démontre une bonne capacité d'adaptation.

Finalement, il utilise les technologies informatiques de manière efficace et responsable.

## La grille de cours du programme

### 144.A1 Techniques de physiothérapie (Rouyn-Noranda)

#### 1<sup>re</sup> session

		Pondération			Unités	Préalables
		T	L	P		
109-101-MQ	Activité physique et santé	1	1	1	1	
601-101-MQ	Écriture et littérature	2	2	3	2 1/3	
340-101-MQ	Philosophie et rationalité	3	1	3	2 1/3	
604-10x-MQ	Langue anglaise I	2	1	3	2	
101-B1A-AT	Biologie humaine I	3	1	2	2	
144-10A-AT	Initiation à la profession et santé et sécurité au travail	2	3	2	2 1/3	
144-11A-AT	Anatomie de l'appareil locomoteur I	1	2	2	1 2/3	
203-B1A-AT	Éléments de physique en physiothérapie	2	2	2	2	

Heures de travail par semaine : 47 16 13 18 15 2/3

#### 2<sup>e</sup> session

109-102-MQ	Activité physique et efficacité	0	2	1	1	
601-102-MQ	Littérature et imaginaire	3	1	3	2 1/3	P : 601-101-MQ
604-A0x-AT	Langue anglaise II	2	1	3	2	P : 604-10x-MQ
com-001-xx	Cours complémentaire	2	1	3	2	
101-B2A-AT	Biologie humaine II	2	1	2	1 2/3	P : 101-B1A-AT
144-20A-AT	Anatomie de l'appareil locomoteur II	2	2	3	2 1/3	P : 144-11A-AT
144-21A-AT	Kinésiologie	2	2	2	2	P : 144-11A-AT, 203-B1A-AT PA : 144-20A-AT
144-22A-AT	Physiologie appliquée à la physiothérapie	3	1	2	2	P : 101-B1A-AT PA : 101-B2A-AT

Heures de travail par semaine : 40 13 10 17 13 1/3

#### 3<sup>e</sup> session

340-102-MQ	L'être humain	3	0	3	2	P : 340-101-MQ
601-103-MQ	Littérature québécoise	3	1	4	2 2/3	P : 601-102-MQ
601-888-02	Épreuve uniforme de français					
144-30A-AT	Pathologie appliquée à la physiothérapie	4	0	2	2	P : 101-B2A-AT, 144-20A-AT, 144-22A-AT
144-31A-AT	Interventions sur la douleur et les troubles trophiques	1	3	2	2	P : 144-20A-AT
144-32A-AT	Interventions sur la mobilité	1	3	2	2	P : 144-20A-AT, 144-21A-AT, 144-22A-AT CR : 144-33A-AT
144-33A-AT	Interventions sur la fonction musculaire	1	3	2	2	P : 144-20A-AT, 144-21A-AT, 144-22A-AT CR : 144-32A-AT
144-34A-AT	Interventions sur les activités fonctionnelles	1	3	2	2	P : 144-10A-AT, 144-20A-AT, 144-21A-AT, 144-22A-AT PA : 144-32A-AT, 144-33A-AT
350-B1A-AT	Psychologie des relations interpersonnelles en contexte professionnel	2	1	1	1 1/3	

Heures de travail par semaine : 48 16 14 18 16

#### 4<sup>e</sup> session

340-ABP-AT	Éthique et politique	3	0	3	2	P : 340-102-MQ
com-002-xx	Cours complémentaire	2	1	3	2	
144-40A-AT	Interventions en milieu clinique: orthopédie	1	4	2	2 1/3	P : 144-30A-AT, 144-31A-AT, 144-32A-AT, 144-33A-AT, 144-34A-AT * PA : 144-42A-AT, 144-43A-AT, 144-45A-AT, 144-46A-AT
144-41A-AT	Interventions en milieu clinique : neurologie et autonomie fonctionnelle	1	4	2	2 1/3	P : 144-30A-AT, 144-31A-AT, 144-32A-AT, 144-33A-AT, 144-34A-AT PA : 144-42A-AT, 144-43A-AT, 144-45A-AT, 144-46A-AT
144-42A-AT	Interventions en électrothérapie	1	2	2	1 2/3	P : 144-31A-AT, 203-B1A-AT
144-43A-AT	Rééducation en orthopédie: principes généraux et atteintes des extrémités	2	2	2	2	P : 144-30A-AT, 144-31A-AT, 144-32A-AT, 144-33A-AT, 144-34A-AT
144-45A-AT	Rééducation en orthopédie: atteintes du rachis	2	2	2	2	P : 144-30A-AT, 144-31A-AT, 144-32A-AT, 144-33A-AT, 144-34A-AT
144-46A-AT	Rééducation en neurologie et autonomie fonctionnelle	2	2	2	2	P : 144-30A-AT, 144-32A-AT, 144-33A-AT, 144-34A-AT

Heures de travail par semaine : 49 14 17 18 16 1/3

5<sup>e</sup> session

		Pondération			Unités Préalables	
		T	L	P		
601-ABx-AT	Communication	2	2	2	2	P : 601-103-MQ
109-103-MQ	Activité physique et autonomie	1	1	1	1	P : 109-101-MQ, 109-102-MQ
144-50A-AT	Rééducation en milieu clinique : orthopédie	1	5	2	2 2/3	P : 144-40A-AT, 144-41A-AT, 144-42A-AT, 144-43A-AT, 144-45A-AT, 144-46A-AT PA : 144-53A-AT, 144-54A-AT, 144-55A-AT
144-51A-AT	Rééducation en milieu clinique : neurologie et autonomie fonctionnelle	1	5	2	2 2/3	P : 144-40A-AT, 144-41A-AT, 144-42A-AT, 144-43A-AT, 144-45A-AT, 144-46A-AT PA : 144-53A-AT, 144-54A-AT, 144-55A-AT
144-52A-AT	Rééducation des conditions cardiaques, vasculaires et respiratoires	2	2	1	1 2/3	P : 144-30A-AT, 144-31A-AT, 144-32A-AT, 144-33A-AT, 144-34A-AT
144-53A-AT	Démarche intégrée en orthopédie	1	2	1	1 1/3	P : 144-43A-AT, 144-45A-AT, 144-40A-AT, 144-41A-AT
144-54A-AT	Démarche intégrée en neurologie et autonomie fonctionnelle	2	1	1	1 1/3	P : 144-46A-AT, 144-40A-AT, 144-41A-AT PA : 144-52A-AT
144-55A-AT	Démarche intégrée de rééducation utilisant l'électrothérapie	2	2	1	1 2/3	P : 144-42A-AT PA : 144-40A-AT, 144-41A-AT, 144-53A-AT
144-56A-AT	Approche clinique en physiothérapie	2	1	1	1 1/3	P : 350-B1A-AT, 144-40A-AT, 144-41A-AT
<b>Heures de travail par semaine : 47</b>		<b>14</b>	<b>21</b>	<b>12</b>	<b>15 2/3</b>	

6<sup>e</sup> session

144-60A-AT	Promotion de la santé et clientèles particulières	2	1	1	1 1/3	P : 144-53A-AT, 144-54A-AT, 144-56A-AT
144-61A-AT	Stage en milieu clinique I	1	13	3	5 2/3	P : Tous les cours de la formation spécifique 1 à 5 PA : 144-60A-AT
144-62A-AT	Stage en milieu clinique II (ESP) <sup>1</sup>	1	13	3	5 2/3	P : Tous les cours de la formation spécifique 1 à 5 PA : 144-60A-AT
<b>Heures de travail par semaine : 38</b>		<b>4</b>	<b>27</b>	<b>7</b>	<b>12 2/3</b>	

1 Pour être admissible à l'ESP, l'étudiant doit avoir au maximum huit unités manquantes provenant de cours de disciplines différentes, avec un maximum d'un cours manquant dans chaque discipline, pour compléter son programme d'études après la session de passation de l'ESP.

**P : Préalable** (l'étudiant doit avoir réussi le préalable au moment de prendre le cours visé)

**PA : Préalable à la même session** (l'étudiant doit être inscrit au préalable à la même session que le cours visé ou avoir réussi le cours préalable auparavant)

**CR : Co-requis** (l'étudiant doit être inscrit au préalable et au cours visé à la même session)

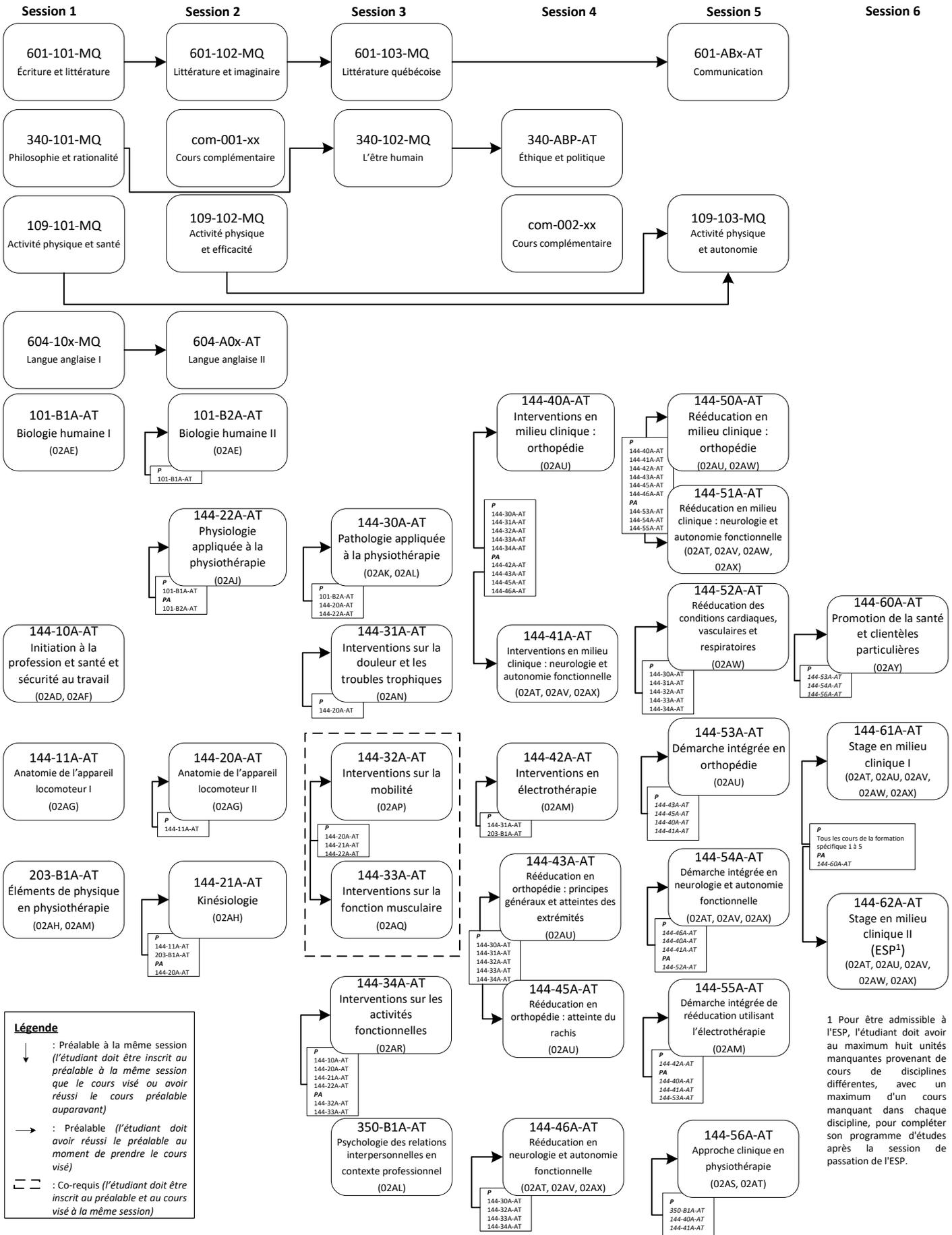
*Veillez noter que selon les disponibilités des milieux, les stages peuvent avoir lieu partout en Abitibi-Témiscamingue*

# Logigramme des cours

## 144.A1 – Techniques de physiothérapie

Formation générale

Formation spécifique



1 Pour être admissible à l'ESP, l'étudiant doit avoir au maximum huit unités manquantes provenant de cours de disciplines différentes, avec un maximum d'un cours manquant dans chaque discipline, pour compléter son programme d'études après la session de passage de l'ESP.

## La formation spécifique en Techniques de physiothérapie

### Première session

#### 101-B1A AT Biologie humaine I

Le cours Biologie humaine I permet à la personne étudiante de développer une vision intégrée du corps humain et de son fonctionnement. Dans ce premier cours de biologie, l'étude de la plus petite unité du vivant, la cellule, est le point de départ. En utilisant une terminologie juste, la personne étudiante est en mesure de nommer et de se représenter correctement l'anatomie et la physiologie des systèmes assurant l'autoconservation de l'organisme, soit les systèmes tégumentaire, digestif, musculaire, cardiovasculaire, urinaire, respiratoire, lymphatique, immunitaire et squelettique. Les connaissances acquises peuvent ensuite être utilisées en situation clinique.

#### 144-10A-AT Initiation à la profession et santé et sécurité au travail

Au terme de ce cours, la personne étudiante explore les différents aspects de l'emploi, dont l'organisation du système de santé, les lois et la réglementation qui encadrent la pratique professionnelle. Il analyse les conditions et les comportements nécessaires à l'exercice de la profession. De plus, la personne étudiante est capable d'appliquer des techniques de base de la pratique en physiothérapie par l'application des principes de déplacement sécuritaire des personnes, des protocoles de soins et de prévention des risques liés à la santé et sécurité au travail. Finalement, elle se positionne face à la profession et à son projet de vie.

#### 144-11A-AT Anatomie de l'appareil locomoteur I

La personne étudiante nomme, décrit, repère et palpe efficacement les structures osseuses, articulaires et nerveuses du corps humain. Elle communique à son interlocuteur avec des explications claires la nature des structures ainsi que leurs localisations. Ce cours de base est essentiel à tous les autres cours de la formation et dans la fonction de travail du technologue.

#### 203-B1A-AT Éléments de physique en physiothérapie

Ce cours présente un ensemble de concepts fondamentaux en physique appliqués aux besoins de la pratique en physiothérapie. La personne étudiante est d'abord initiée à certains principes du fonctionnement mécanique du corps en se basant sur la biomécanique. Elle explore ensuite les forces agissant sur le corps, celles que le corps doit générer pour accomplir des mouvements spécifiques ainsi que les conditions d'équilibre. Le but étant de comprendre les mécanismes permettant de modifier la posture ou le mouvement afin de minimiser ou de maximiser l'effort requis. Ensuite, le cours aborde l'électrothérapie, permettant ainsi de décrire les différentes modalités couramment utilisées en physiothérapie thérapeutique.

### Deuxième session

#### 101-B2A AT Biologie humaine II

Le cours Biologie humaine II permet à la personne étudiante de développer une vision intégrée du corps humain et de son fonctionnement. Dans ce deuxième cours de biologie, elle est en mesure de nommer et de se représenter correctement l'anatomie et la physiologie des systèmes responsables de l'autorégulation et de l'autoreproduction de l'organisme, soit les systèmes nerveux, endocrinien et génital, en utilisant une terminologie juste. Les bases de la génétique mendélienne sont également abordées. Le cours Biologie humaine II est préalable au cours Physiologie appliquée à la physiothérapie 144-22A-AT. Les connaissances acquises peuvent ensuite être utilisées en situation clinique.

**144-20A-AT Anatomie de l'appareil locomoteur II**

Après avoir étudié l'anatomie du squelette, la personne étudiante apprend à nommer, décrire, repérer et palper efficacement les structures musculaires, tendineuses, vasculaires et nerveuses du corps humain. Elle communique à son interlocuteur avec des explications claires la nature des structures ainsi que leurs localisations.

**144-21A-AT Kinésiologie**

La personne étudiante analyse les postures et les mouvements du corps humain. Elle examine les structures articulaires et musculaires dans les différentes phases d'un mouvement et lors de la marche. Elle fait un examen détaillé de la posture. La personne étudiante vulgarise l'information en lien avec les problèmes posturaux et les mouvements du corps humain.

**144-22A-AT Physiologie appliquée à la physiothérapie**

La personne étudiante comprend les mécanismes physiologiques de la douleur, du vieillissement et de la grossesse. De plus, elle analyse les paramètres du travail musculaire en lien avec l'entraînement physique et connaît les effets sur le corps qui en découlent. Elle acquiert des connaissances sur l'entraînement musculaire et cardiovasculaire afin d'établir un programme d'entraînement physique et déterminer une progression.

**Troisième session****144-30A-AT Pathologie appliquée à la physiothérapie**

Au terme de ce cours, la personne étudiante fait des liens entre les différentes pathologies fréquemment rencontrées en physiothérapie et les interventions pertinentes. Elle repère les principaux éléments du dossier médical tels que le diagnostic, les examens médicaux et les principaux médicaments qui ont un impact sur la prise en charge en physiothérapie. Elle s'initie à la recherche d'informations valides et à l'analyse des données scientifiques.

**144-31A-AT Interventions sur la douleur et les troubles trophiques**

La personne étudiante développe ses capacités à intervenir en cas de problèmes liés à la douleur et à la circulation. Elle sélectionne judicieusement les bilans à effectuer lors de la collecte de données évaluatives, effectue des interventions à des fins antalgiques, trophiques, compressives et de relaxation. Finalement, elle élabore et enseigne un programme d'exercices en lien avec les problèmes observés et consigne les informations au dossier.

**144-32A-AT Interventions sur la mobilité**

Au terme de ce cours, la personne étudiante mesure le mouvement des différentes articulations et la flexibilité des principaux muscles à l'aide de bilans et de tests objectifs. Elle utilise les techniques manuelles de mobilisation, facilitations, d'étirements et des exercices qui permettent d'améliorer la mobilité et la souplesse musculaire. De plus, la personne étudiante élabore et enseigne un programme d'exercices en lien avec les problèmes observés à l'aide d'un logiciel. Finalement, elle procède à la collecte de données évaluatives, effectue des interventions en lien avec un problème de mobilité et consigne les informations au dossier.

**144-33A-AT Interventions sur la fonction musculaire**

La personne étudiante applique des bilans de force musculaire et intervient en utilisant diverses techniques, accessoires et appareils permettant d'améliorer la fonction musculaire. Elle élabore et enseigne un programme d'exercices à l'aide de différents outils, dont un logiciel. À la fin de ce cours, elle procède à la collecte de données évaluatives, effectue des interventions en lien avec un problème de la fonction musculaire et consigne les informations au dossier.

**144-34A-AT Interventions sur les activités fonctionnelles**

La personne étudiante évalue la posture, les transferts, les déplacements, l'équilibre, la coordination et la proprioception. De plus, elle effectue des interventions afin d'améliorer la fonction et conçoit et enseigne un programme d'exercices pour améliorer les capacités à la marche. À la fin de ce cours, la personne étudiante procède à

la collecte de données évaluatives et effectue des interventions en lien avec des problèmes fonctionnels et consigne les informations au dossier.

### **350-B1A-AT Psychologie des relations interpersonnelles en contexte professionnel**

Au terme de ce cours, la personne étudiante comprend les mécanismes des relations interpersonnelles et des interactions efficaces en lien avec la pratique en physiothérapie. Elle développe des habiletés d'écoute, de communication verbale, non verbale et des stratégies d'adaptation dans des situations difficiles. Elle reconnaît les attitudes favorables à la collaboration et au travail d'équipe. Elle ajuste ses interactions aux différents interlocuteurs et situations.

## **Quatrième session**

### **144-40A-AT Interventions en milieu clinique: orthopédie**

Dans ce cours, qui fait suite aux cours de la série *Interventions* de la session 3, la personne étudiante est en contact réel de patients nécessitant des soins en physiothérapie en lien avec une atteinte orthopédique ou rhumatologique. Elle choisit, applique et justifie les techniques d'évaluation et de traitement selon les problèmes identifiés. Elle s'ajuste et adapte ses interventions en fonction du portrait clinique de la personne et à la réalité d'un milieu clinique. Finalement, elle met en application la méthode de consignation au dossier.

### **144-41A-AT Interventions en milieu clinique: neurologie et autonomie fonctionnelle**

Dans ce cours, qui fait suite aux cours de la série *Interventions* de la session 3, la personne étudiante est en contact réel de patients nécessitant des soins en physiothérapie en lien avec une perte d'autonomie fonctionnelle ou de problèmes neurologiques. Elle choisit, applique et justifie les techniques d'évaluation et de traitement selon le problème identifié. Elle ajuste ses interventions en fonction du portrait clinique de la personne et adapte son approche à une clientèle gériatrique et à la réalité d'un milieu clinique. Finalement, elle met en application la méthode de consignation au dossier.

### **144-42A-AT Interventions en électrothérapie**

La personne étudiante connaît les effets physiologiques et thérapeutiques des traitements d'électrothérapie sur l'organisme humain. Elle applique efficacement et de façon sécuritaire des appareils d'électrothérapie qui utilisent des courants électriques, des ondes mécaniques et électromagnétiques. La personne étudiante apprend à sélectionner les modalités et les paramètres pertinents selon la problématique rencontrée (diminuer la douleur, contrôler le processus inflammatoire, aider à la guérison des tissus ou faciliter le renforcement musculaire).

### **144-43A-AT Rééducation en orthopédie: principes généraux et atteintes des extrémités**

La personne étudiante se prépare à prendre en charge un patient présentant une atteinte orthopédique et rhumatologique des extrémités. Elle s'approprie les caractéristiques des atteintes musculosquelettiques les plus courantes en lien avec les extrémités (fracture, entorse, tendinite, arthrite, arthrose, etc.). Elle sélectionne judicieusement et applique des bilans et test objectifs, analyse les données, détermine et effectue rigoureusement des modalités de traitements spécifiques à ces atteintes. À ce stade de sa formation, elle analyse les informations au dossier de la personne pour agir en conformité avec les règles qui encadrent la pratique du technologue en physiothérapie.

### **144-45A-AT Rééducation en orthopédie: atteintes du rachis**

La personne étudiante se prépare à prendre en charge un patient présentant une atteinte orthopédique et rhumatologique du rachis. Elle s'approprie les caractéristiques des atteintes musculosquelettiques les plus courantes en lien avec les extrémités (hernie discale, entorse, arthrose, atteinte nerveuse). Elle sélectionne et applique judicieusement des bilans et test objectifs, analyse les données, détermine et effectue rigoureusement des modalités de traitements spécifiques à ces atteintes. À ce stade de sa formation, elle analyse les informations au dossier de la personne pour agir en conformité avec les règles qui encadrent la pratique du technologue en physiothérapie.

**144-46A-AT Rééducation en neurologie et autonomie fonctionnelle**

La personne étudiante se prépare à prendre en charge des personnes éprouvant des problèmes neurologiques ou une perte d'autonomie fonctionnelle. Elle s'approprie les caractéristiques des atteintes neurologiques (Parkinson, hémiplegie post-AVC) et des problèmes liés au vieillissement ou pertes d'autonomie (maladie de l'Alzheimer). Elle planifie et applique des bilans et tests objectifs, analyse juste du portrait fonctionnel, détermine et effectue des modalités de traitements spécifiques à ces atteintes. Elle adapte son approche à une clientèle gériatrique et en tenant compte des facteurs biopsychosociaux de la personne. À ce stade de sa formation, elle analyse les informations au dossier de la personne pour agir en conformité avec les règles qui encadrent la pratique du technologue en physiothérapie.

**Cinquième session****144-50A-AT Rééducation en milieu clinique: orthopédie**

La personne étudiante prend en charge et effectue la démarche clinique complète de rééducation en physiothérapie pour des personnes ayant des atteintes orthopédiques ou rhumatologiques dans des milieux cliniques (hôpital, centre de réadaptation) tout en démontrant des comportements professionnels. Elle planifie et effectue méthodiquement l'évaluation, elle analyse la problématique et établit un plan d'intervention pertinent.

**144-51A-AT Rééducation en milieu clinique: neurologie et autonomie fonctionnelle**

La personne étudiante prend en charge et effectue la démarche clinique complète de rééducation en physiothérapie pour des personnes avec des problèmes neurologiques ou ayant une perte d'autonomie fonctionnelle dans des milieux cliniques (CHSLD, RPA) tout en démontrant des comportements professionnels. Elle planifie et effectue méthodiquement l'évaluation, elle analyse la problématique et établit un plan d'intervention pertinent.

**144-52A-AT Rééducation des conditions cardiaques, vasculaires et respiratoires**

La personne étudiante applique avec bonne dextérité des interventions évaluatives et de traitements pour des personnes éprouvant des problèmes cardiovasculaires, respiratoires et lymphatiques. Elle se prépare à prendre en charge des personnes présentant diverses conditions associées notamment les plaies, les lymphœdèmes, les atteintes cardiaques, les conditions respiratoires chroniques et aigus afin de leur permettre de retrouver un rendement fonctionnel optimal.

À ce stade de sa formation, elle analyse les informations au dossier de la personne pour agir en conformité avec les règles qui encadrent la pratique du technologue en physiothérapie.

**144-53A-AT Démarche intégrée en orthopédie**

La personne étudiante parfait sa capacité à analyser l'ensemble d'un tableau clinique complet et organiser le suivi d'un patient. À partir d'études de cas complexes, elle analyse de façon détaillée les informations au dossier du patient, planifie et effectue une collecte de données adaptées à la situation, détermine un plan de traitement et organise la cessation des traitements. Finalement, elle est en mesure de justifier l'ensemble de ses choix.

**144-54A-AT Démarche intégrée en neurologie et autonomie fonctionnelle**

La personne étudiante parfait sa capacité à intégrer des méthodes de rééducation d'un tableau clinique pour des personnes en perte d'autonomie ou ayant des problèmes neurologiques (TCC, SEP, neuropathie, atteinte du cervelet et du tronc cérébral). Elle analyse de façon détaillée les informations au dossier du patient, planifie et effectue une collecte de données adaptées à la situation, détermine un plan de traitement et adapte ses interventions en fonction du portrait global du patient. De plus, elle organise la cessation des traitements et est en mesure de justifier l'ensemble de ses choix.

**144-55A-AT Démarche intégrée de rééducation utilisant l'électrothérapie**

La personne étudiante évalue la pertinence d'utiliser différentes modalités d'électrothérapie afin d'optimiser l'efficacité du traitement en physiothérapie. De plus, elle applique des courants visant la guérison tissulaire et la thérapie par ondes de choc. Elle justifie les choix des paramètres et des différentes modalités d'électrothérapie adaptée au tableau clinique globale de la personne et des objectifs thérapeutiques.

**144-56A-AT Approche clinique en physiothérapie**

La personne étudiante adapte ses interventions à différentes clientèles ou contextes. Elle se familiarise avec le concept de handicap, le deuil, les différentes personnalités et divers troubles psychologiques ou physiques. Elle ajuste son approche, ses objectifs et ses interventions aux réalités des milieux, au degré d'incapacité, au degré d'adaptation et aux particularités psychosociales de sa clientèle.

**Sixième session****144-60A-AT Promotion de la santé et clientèles particulières**

Ce cours permet à la personne étudiante de perfectionner ses approches stratégiques pour différentes clientèles particulières telles que les accidentés de la route et du travail, les personnes atteintes de douleur chronique, les sportifs et les enfants. À partir de données probantes et en respect de la réglementation professionnelle, elle apprend à élaborer et à animer des classes d'exercices, des séances de formation et d'information ainsi que des activités de promotion de la santé.

**144-61A-AT Stage en milieu clinique I**

Durant ce stage, la personne étudiante fréquente un milieu où la clientèle présente un profil orthopédique, rhumatologique, neurologique, cardiovasculaire ou de perte d'autonomie fonctionnelle. Ce cours permet de consolider ses apprentissages, de développer ses compétences cliniques en contexte de travail et d'améliorer son autonomie professionnelle. *Veillez noter que selon les disponibilités des milieux, les stages peuvent avoir lieu partout en Abitibi-Témiscamingue.*

**144-62A-AT Stage en milieu clinique II (ESP)**

Durant ce stage, la personne étudiante fréquente un milieu où la clientèle présente un profil orthopédique, rhumatologique, neurologique, cardio-vasculaire ou de perte d'autonomie fonctionnelle. Ce dernier cours du programme permet de consolider ses apprentissages, de développer ses compétences cliniques en contexte de travail et d'améliorer son autonomie professionnelle. *Veillez noter que selon les disponibilités des milieux, les stages peuvent avoir lieu partout en Abitibi-Témiscamingue.*

L'épreuve synthèse de programme en Techniques de physiothérapie est intégrée à ce cours. Elle a pour fonction d'attester que la personne étudiante a intégré les compétences et attitudes nécessaires à la pratique du technologue en physiothérapie.

## Conditions d'obtention du diplôme

Pour obtenir un diplôme d'études collégiales (DEC), vous devez remplir trois conditions :

- Atteindre l'ensemble des objectifs et standards du programme en réussissant les cours du programme;
- Réussir l'épreuve uniforme de français (EUF);
- Réussir l'épreuve synthèse de programme (ESP) propre à votre programme d'études.

## L'épreuve synthèse de programme (ESP)

Les étudiant(e)s inscrits à un programme conduisant à l'obtention du diplôme d'études collégiales sont soumis à une épreuve synthèse propre à leur programme pour obtenir leur diplôme. Tous les étudiant(e)s qui, à une session donnée, sont en voie de terminer leur programme d'études sont admissibles à l'ESP.

Cette épreuve doit attester :

- la capacité de chaque étudiant(e) d'utiliser de façon autonome les compétences développées, de faire face à des situations complexes, de résoudre des problèmes et de réaliser des tâches dans des contextes variés;
- l'atteinte des seuils établis selon les standards prescrits pour les compétences développées par le programme d'études;
- l'intégration des apprentissages essentiels du programme exprimés dans le profil du diplômé<sup>2</sup>.

L'épreuve synthèse de programme est intégrée au cours 144-62A-AT *Stage en milieu clinique II*. La réussite de ce cours atteste de la réussite de l'ESP.

---

<sup>2</sup> Extrait de la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (2019)*

## Annexe I

### Table de correspondance en formation générale

#### Formation générale commune

COMPÉTENCES À ATTEINDRE		COURS CORRESPONDANTS		✓
<b>4EF0</b>	Analyser des textes littéraires	<b>601-101-MQ</b>	<b>Écriture et littérature</b>	
<b>4EF1</b>	Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époque et de genres variés	<b>601-102-MQ</b>	<b>Littérature et imaginaire</b>	
<b>4EF2</b>	Apprécier des textes de la littérature québécoise d'époque et de genres variés	<b>601-103-MQ</b>	<b>Littérature québécoise</b>	
<b>4PH0</b>	Traiter d'une question philosophique	<b>340-101-MQ</b>	<b>Philosophie et rationalité</b>	
<b>4PH1</b>	Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain	<b>340-102-MQ</b>	<b>L'être humain</b>	
<b>4SA0</b>	Comprendre et exprimer des messages simples en anglais (niveau I)	<b>604-100-MQ</b>	<b>Anglais de base</b>	
<b>4SA1</b>	Communiquer en anglais avec une certaine aisance (niveau II)	<b>604-101-MQ</b>	<b>Langue anglaise et communication</b>	
<b>4SA2</b>	Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires (niveau III)	<b>604-102-MQ</b>	<b>Langue anglaise et culture</b>	
<b>4EP0</b>	Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé	<b>109-101-MQ</b>	<b>Activité physique et santé</b>	
<b>4EP1</b>	Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique	<b>109-102-MQ</b>	<b>Activité physique et efficacité</b>	
<b>4EP2</b>	Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé	<b>109-103-MQ</b>	<b>Activité physique et autonomie</b>	

## Formation générale propre

COMPÉTENCES À ATTEINDRE		COURS CORRESPONDANTS		✓
<b>4EFP</b>	Produire différents types de discours oraux et écrits liés au champ d'études de l'étudiant(e).	<b>601-AAx-04</b>	<b>Communication</b>	
<b>4PHP</b>	Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine.	<b>340-ACP-AT</b>	<b>Éthique et politique</b>	
<b>4SAP</b>	Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'étudiant(e)	<b>604-A0x-AT</b>	<b>Langue anglaise II (niveau I)</b>	
<b>4SAQ</b>	Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'étudiant(e).	<b>604-A0x-AT</b>	<b>Langue anglaise II (niveau II)</b>	
<b>4SAR</b>	Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'étudiant(e).	<b>604-A0x-AT</b>	<b>Langue anglaise II (niveau III)</b>	

## Annexe II

Table de correspondance en formation spécifique

COMPÉTENCES		COURS CONTRIBUANT AU DÉVELOPPEMENT ATTENDU	
Code compétence	Énoncé de la compétence	N° de cours	Titre du cours
02AD	Analyser la fonction de travail	144-10A-AT	Initiation à la profession et santé et sécurité au travail
02AE	Se référer au fonctionnement normal de l'organisme humain	101-B1A-AT 101-B2A-AT	Biologie humaine I Biologie humaine II
02AF	Prévenir les risques liés à la santé, la sécurité, l'hygiène et la salubrité	144-10A-AT	Initiation à la profession et santé et sécurité au travail
02AG	Repérer les structures anatomiques du corps humain	144-11A-AT 144-20A-AT	Anatomie de l'appareil locomoteur I Anatomie de l'appareil locomoteur II
02AH	Analyser les postures et les mouvements du corps humain	203-B1A-AT 144-21A-AT	Éléments de physique en physiothérapie Kinésiologie
02AJ	Associer des mécanismes physiologiques à des besoins de physiothérapie	144-22A-AT	Physiologie appliquée à la physiothérapie
02AK	Corréler l'information médicale à la physiothérapie	144-30A-AT	Pathologie appliquée à la physiothérapie
02AL	Interagir en contexte professionnel	144-30A-AT 350-B1A-AT	Pathologie appliquée à la physiothérapie Psychologie des relations interpersonnelles en contexte professionnel
02AM	Prodiguer des soins par électrothérapie	203-B1A-AT 144-42A-AT 144-55A-AT	Éléments de physique en physiothérapie Interventions en électrothérapie Démarche intégrée de rééducation utilisant l'électrothérapie
02AN	Intervenir en cas de problèmes de douleur et de circulation	144-31A-AT	Interventions sur la douleur et les troubles trophiques
02AP	Intervenir en cas de perte de mobilité	144-32A-AT	Interventions sur la mobilité
02AQ	Intervenir en cas de problèmes liés à la fonction musculaire	144-33A-AT	Interventions sur la fonction musculaire
02AR	Intervenir en cas de pertes fonctionnelles	144-34A-AT	Interventions sur les activités fonctionnelles
02AS	Adapter l'approche thérapeutique à des situations de déficience et d'incapacité et à différents milieux	144-56A-AT	Approche clinique en physiothérapie
02AT	Adapter son approche thérapeutique à une clientèle gériatrique	144-41A-AT 144-46A-AT 144-51A-AT 144-54A-AT 144-56A-AT 144-61A-AT 144-62A-AT	Interventions en milieu clinique : neurologie et autonomie fonctionnelle Rééducation en neurologie et autonomie fonctionnelle Rééducation en milieu clinique : neurologie et autonomie fonctionnelle Démarche intégrée en neurologie et autonomie fonctionnelle Approche clinique en physiothérapie Stage en milieu clinique I Stage en milieu clinique II

COMPÉTENCES			COURS CONTRIBUANT AU DÉVELOPPEMENT ATTENDU
<b>02AU</b>	Rééduquer des personnes éprouvant des problèmes orthopédiques et rhumatologiques	<b>144-40A-AT</b> <b>144-43A-AT</b> <b>144-45A-AT</b> <b>144-50A-AT</b> <b>144-53A-AT</b> <b>144-61A-AT</b> <b>144-62A-AT</b>	Interventions en milieu clinique : orthopédie Rééducation en orthopédie: principes généraux et atteintes des extrémités Rééducation en orthopédie : atteintes du rachis Rééducation en milieu clinique : orthopédie Démarche intégrée en orthopédie Stage en milieu clinique I Stage en milieu clinique II
<b>02AV</b>	Rééduquer des personnes éprouvant des problèmes neurologiques	<b>144-41A-AT</b> <b>144-46A-AT</b> <b>144-51A-AT</b> <b>144-54A-AT</b> <b>144-61A-AT</b> <b>144-62A-AT</b>	Interventions en milieu clinique : neurologie et autonomie fonctionnelle Rééducation en neurologie et autonomie fonctionnelle Rééducation en milieu clinique : neurologie et autonomie fonctionnelle Démarche intégrée en neurologie et autonomie fonctionnelle Stage en milieu clinique I Stage en milieu clinique II
<b>02AW</b>	Rééduquer des personnes éprouvant des problèmes cardiovasculaires, respiratoires et lymphatiques	<b>144-50A-AT</b> <b>144-51A-AT</b> <b>144-52A-AT</b> <b>144-61A-AT</b> <b>144-62A-AT</b>	Rééducation en milieu clinique : orthopédie Rééducation en milieu clinique : neurologie et autonomie fonctionnelle Rééducation des conditions cardiaques, vasculaires et respiratoires Stage en milieu clinique I Stage en milieu clinique II
<b>02AX</b>	Rééduquer des personnes atteintes d'une perte d'autonomie fonctionnelle	<b>144-41A-AT</b> <b>144-46A-AT</b> <b>144-51A-AT</b> <b>144-54A-AT</b> <b>144-61A-AT</b> <b>144-62A-AT</b>	Interventions en milieu clinique : neurologie et autonomie fonctionnelle Rééducation en neurologie et autonomie fonctionnelle Rééducation en milieu clinique : neurologie et autonomie fonctionnelle Démarche intégrée en neurologie et autonomie fonctionnelle Stage en milieu clinique I Stage en milieu clinique II
<b>02AY</b>	Réaliser des activités de formation, d'information, de prévention et de promotion de la santé	<b>144-60A-AT</b>	Promotion de la santé et clientèles particulières

### ***Des attitudes qui font toute la différence!***

Une fois atteint le palier collégial, un certain nombre d'attitudes peuvent faire toute la différence entre l'échec et la réussite. Certaines attitudes sont en effet fondamentalement nécessaires au succès de tout projet éducatif.

De la part de chaque étudiant(e) qui choisit de fréquenter le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, nous attendons :

- Qu'il ou qu'elle fasse dès le départ le choix du Cégep dans le but précis de continuer à apprendre et qu'il ou qu'elle définisse sur cette base son propre *Projet éducatif* individuel;
- Qu'il ou qu'elle fasse constamment l'effort d'apprendre et qu'il ou qu'elle se sente responsable de la réussite de son projet;
- Qu'il ou qu'elle accorde la priorité absolue à la réalisation de son *Projet éducatif*.

Extrait du *Projet éducatif* du Cégep de  
l'Abitibi-Témiscamingue

#### **De l'admission à la sanction...**

Pour obtenir des informations et faire des choix éclairés concernant votre cheminement scolaire, consultez votre aide pédagogique individuel. Pour ce faire, nous vous invitons à prendre rendez-vous via l'adresse courriel suivante : [registrariat@cegepat.qc.ca](mailto:registrariat@cegepat.qc.ca)